

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Séance du 20 juin 2019

Madame Martine VASSAL, Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 30 membres.

Étaient présents Mesdames et Messieurs :

Béatrice ALIPHAT - Martial ALVAREZ - Christophe AMALRIC - Sylvia BARTHELEMY - François BERNARDINI - Roland BLUM - Patrick BORÉ - Gérard BRAMOULLÉ - Christian BURLE - Gaby CHARROUX - Frédéric COLLART - Georges CRISTIANI - Arlette FRUCTUS - Daniel GAGNON - Alexandre GALLESE - Danièle GARCIA - Gérard GAZAY - Nicolas ISNARD - Maryse JOISSAINS MASINI - Didier KHELFA - Richard MALLIÉ - Xavier MERY - Danielle MILON - Jean MONTAGNAC - Pascal MONTECOT - Roland MOUREN - Henri PONS - Georges ROSSO - Michel ROUX - Martine VASSAL.

Étaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Martine CESARI représentée par Danièle GARCIA - Roland GIBERTI représenté par Roland MOUREN.

Étaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Eric LE DISSÈS.

Madame la Présidente a proposé au Bureau de la Métropole d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

EMP 006-6066/19/BM

■ Participation de la Métropole Aix-Marseille-Provence au Summer Festival/Job - Approbation d'une convention.

MET 19/11661/BM

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Métropole le rapport suivant :

La Métropole Aix-Marseille-Provence est forte d'atouts pour devenir une des métropoles les plus compétitives, notamment au regard des potentiels en matière d'emploi. A ce jour la Métropole Aix-Marseille-Provence compte environ 60 000 emplois de moins que d'autres métropoles similaires et le nombre de chômeurs y demeure supérieur à la moyenne nationale. Grace aux actions entreprises, le nombre d'emplois créés depuis dix ans augmente mais reste néanmoins insuffisant.

La Métropole Aix-Marseille-Provence soutient et accélère le développement des filières d'excellence historiques et émergentes pour réduire le déficit d'emplois. Le dynamisme de l'économie métropolitaine repose en grande partie sur la présence de six filières à fort potentiel : aéronautique-mécanique, maritime et logistique, santé, industries numériques et créatives, énergie-environnement, art de vivre et tourisme. Des études estiment que ces six filières représentent un potentiel de 20 000 créations d'emplois d'ici 2030.

Afin de rapprocher la demande et l'offre d'emploi, l'organisation de forums dédiés est un axe d'intervention important du Schéma Directeur Métropolitain de l'Emploi, l'Insertion et l'Economie Sociale et Solidaire. Afin de permettre cette mise en relation directe entre les entreprises en recherche de compétences et les demandeurs d'emploi la Métropole soutient les projets qui concourent à cet objectif.

La deuxième édition du Summer Festival/Job, aura lieu le 29 juin prochain au Palais de la Bourse pour le forum emploi et sur l'Esplanade du Mucem pour le Festival, deux lieux emblématiques connus par les

Signé le 20 Juin 2019

Reçu au Contrôle de légalité le 03 juillet 2019

entreprises et les habitants du territoire de la Métropole Aix-Marseille-Provence. Pour cette nouvelle édition, des conférences auront lieu sur le monde du digital, le leadership, les femmes engagées...

Cet évènement a un triple intérêt culturel, emploi et économique car il permet :

- aux entreprises du territoire de la Métropole de recruter de futurs collaborateurs et ainsi contribuer activement à lutter contre la 1ère cause nationale « le chômage ».
- aux demandeurs d'emploi de trouver un job
- aux demandeurs d'emploi, à leurs futurs employeurs et aux habitants métropolitains de fêter l'arrivée de l'été avec un festival de musique électro connu à l'échelle européenne.

La première édition s'était tenue le 30 juin 2018, sur le site exceptionnel de l'Orange Vélodrome, événement unique et atypique en France mixant culture, emploi et économie. Il avait réuni 75 entreprises offrant plus de 10000 offres d'emplois, 7000 candidats se sont présentés sur les stands et 22000 festivaliers passionnés de musique électro se sont retrouvés sur la pelouse du stade.

Grâce à ce succès, le Summer Festival a été nommé parmi les 5 meilleurs festivals d'Europe dans la catégorie « Meilleur festival de musiques électroniques ».

Fort de son succès, le 29 juin 2019, le « Summer Festival/Job » revient à Marseille.

Il est proposé au Bureau de la Métropole d'attribuer une subvention globale de fonctionnement à l'association « Avenir Prod » à hauteur de 60 000 euros pour l'édition 2019

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Bureau de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

Le Bureau de la Métropole Aix-Marseille-Provence,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- La délibération FAG 21-5718/19/CM du 28 mars 2019 portant délégation de compétences du Conseil au Bureau de la Métropole.

Oùï le rapport ci-dessus,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

Article 1 :

Est attribuée une subvention de fonctionnement à hauteur de 60 000 euros à l'association « Avenir Prod » pour la participation de la Métropole Aix-Marseille-Provence au Summer Festival/Job 2019.

Signé le 20 Juin 2019
Reçu au Contrôle de légalité le 03 juillet 2019

Article 2 :

Est approuvée la convention ci-annexée.

Article 3 :

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence ou son représentant est autorisé à signer la convention et tout document y afférent.

Article 4 :

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget supplémentaire 2019 de la Métropole, fonction 65, nature 65748 sous politique E120.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

Certifié Conforme,
Le Vice-Président Délégué
Emploi, Insertion,
Economie sociale et solidaire

Martial ALVAREZ